



Instructions concernant le formulaire Attestation sur la déficience et l'incapacité

1. Imprimez le formulaire en format LEGAL soit sur du papier 8.5 X14 ou
 - a. Procurez-vous en un auprès de votre Centre Local d'Emploi (CLE).

2. Imprimez la lettre adressée au médecin traitant

3. Lors de votre prochain rendez-vous médical avec votre médecin de famille :
 - a. Expliquez votre situation et votre désir d'obtenir un emploi.
 - b. Expliquez que vous désirez obtenir les services du SEMO GIM.
 - c. Remettez-lui le formulaire à remplir ainsi que la lettre.

4. Une fois le formulaire rempli, contactez la conseillère en main-d'œuvre de votre localité.

L'équipe du SEMO Gaspésie-Les Îles

